



Cercle du Silence du 21 novembre 2024

Le 20 novembre
Journée Internationale
des Droits de l'Enfant

La Journée mondiale de l'enfance célèbre l'anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) adoptée le 20 novembre 1989 par l'Assemblée Générale des Nations Unies. Une date incontournable qui invite le monde entier à se mobiliser pour la cause des enfants.

Respecter les droits des enfants, c'est leur assurer des conditions de vie dignes :

- Pour eux et leurs familles,
- Par un accueil adapté à leurs besoins,
- Pour se loger, pour se soigner, ...
- Pour le maintien de l'accès à l'éducation au-delà de 16 ans.

Qu'en est-il en France pour nombre d'enfants étrangers ?

- il est inadmissible que des enfants et leurs familles soient à la rue ou soient hébergés dans des conditions indignes en dépit de leurs droits inconditionnels à un logement décent ;

- des jeunes mineurs non reconnus comme tels à l'issue d'une évaluation dorment à la rue, abandonnés par les pouvoirs publics qui ne respectent pas la présomption de minorité et la remettent très souvent en cause par tous les moyens ;

- les enfants ne peuvent pas mener une vie paisible quand eux ou leurs parents sont en situation de précarité ;

- l'affectation dans des lycées publics est de plus en plus difficile pour les jeunes étrangers qui arrivent en France au-delà de 16 ans ;

- jour après jour, les lois qui pénalisent les étrangers qui fuient la guerre, la misère, les violences sont d'autant plus injustes qu'elles concernent aussi des enfants.

**« Vous avez plus de 2 000 enfants dans les rues de ce pays.
Il y a eu un engagement pris par le gouvernement en 2022 à les sortir de cette impasse, que nous attendons toujours.
Nous demandons que ces enfants et ces familles soient sorties immédiatement de cette situation indigne »**

Pascal Brice, président de la Fédération des Acteurs de la Solidarité.

Thanina, 16 ans, est arrivée en France au printemps dernier. Elle a passé les tests d'évaluation le 6 mai. Elle a postulé pour plusieurs CAP. Mais comme elle a plus de 16 ans, on lui a dit qu'elle n'était pas prioritaire. Aujourd'hui, elle attend toujours une affectation en lycée professionnel.

Nous demandons un accueil digne des enfants et de leur famille, et la régularisation à leur majorité de tous les jeunes étrangers !

Prochain Cercle de Silence le jeudi 19 décembre à 17h 30 Cours St-Louis.

REJOIGNEZ-NOUS !

*Maintenant et chaque 3^{ème} jeudi du mois
de 18h à 18h 30 à l'angle Cours St Louis/Canebière*

FORMONS LE CERCLE DE SILENCE !

Pourquoi un Cercle ? Pourquoi en Silence ?

En union avec les autres cercles de silence, ce cercle nous unit dans le **refus d'une politique d'exclusion et d'enfermement** des personnes sans titre de séjour.

Notre silence est à la fois :

- ✓ **un soutien** à ceux qui luttent pour le respect des droits de chaque personne,
- ✓ **un engagement** à éveiller et réveiller nos consciences sur les mesures indignes prises à l'égard des migrants, mesures qui transforment la France en forteresse, en opposition au principe républicain de **Fraternité**.

Notre action citoyenne est soutenue par : Coup de Pouce aux Migrants, Le CCFD-Terre Solidaire, la Cimade, la Pastorale des Migrants, le Réseau Education Sans Frontières (RESF), le Réseau Hospitalité, le Pacte Civique, l'Eglise Protestante Unie, le Secours Catholique, l'Union Juive Française pour la Paix (UJFP) et tous ceux qui se joignent à nous.

Lien Cercle de Silence Wikipédia <https://w.wiki/9U8C>